

MonFinancier

Société Anonyme au capital de 534.662,50 Euros
Siège social : 28, avenue Marceau - 75008 PARIS
R.C.S. PARIS B 451 010 821 - 2003 B 19447

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 19 JUIN 2018

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2017

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte conformément aux dispositions du Code de Commerce ainsi qu'à nos statuts pour :

- vous rendre compte de l'activité de notre société au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 ainsi que de l'activité du Groupe MonFinancier dont nous vous présentons les comptes consolidés pour la deuxième fois,
- soumettre à votre approbation le bilan et les comptes de l'exercice,
- vous inviter à vous prononcer sur les autres questions inscrites à l'ordre du jour.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Lors de l'assemblée, vous aurez lecture des rapports de Madame Carole NAHUM-SAADA, Commissaire aux Comptes.

Les comptes sociaux qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Nous vous rappelons que notre société a pour objet social :

- L'exploitation sous quelque forme que ce soit, de toutes activités d'édition, de presse, de centre d'information, de télématique, de messagerie électronique à destination des actionnaires de sociétés cotées, l'exploitation de tous journaux, revues et publications quelconques et toutes opérations liées à l'édition ;
- La communication, la publicité sous toutes ses formes, le conseil en communication, l'animation et la formation au sein des entreprises et tout ce qui concourt à la vie et au développement de l'entreprise ;
- L'étude, la conception et la réalisation de tous outils s'y rapportant ;
- Le conseil, l'assistance technique et la fourniture de supports logistiques à toutes entreprises ou organismes qu'ils soient publics, semi-publics ou privés ;
- La participation de la société par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités;
- Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA SOCIETE MONFINANCIER SA ET DE SA FILIALE MONFINANCIER SAS

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE MONFINANCIER SA :

L'activité de la société peut se traduire de la façon suivante :

Chiffre d'affaires net	799.816
Reprises sur dépréciations, provisions	23.000
Autres produits	375
TOTAL DES PRODUITS	823.191
Autres achats et charges externes	262.389
Impôts, taxes et versements assimilés	6.453
Rémunération du personnel	162.188
Charges sociales	68.800
Dotations aux amortissements	18.754
Autres charges	
TOTAL DES CHARGES	518.585
RESULTAT D'EXPLOITATION	304.606
Produits financiers	54.690
Charges financières	-1.368
RESULTAT FINANCIER	53.222
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	357.928
Produits exceptionnels	
Charges exceptionnelles	70
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-70
Impôts sur les bénéfices	61.395
RESULTAT NET COMPTABLE	296.463

Méthode de présentation et d'évaluation :

Nos comptes et nos états de synthèse de cet exercice social ont été établis, suivant les normes, principes et méthodes du plan comptable général de 2014 et des textes d'application s'y rapportant.

Conformément à la législation en vigueur en France, la Société MONFINANCIER applique depuis le 1er janvier 2005, le règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs ainsi que le règlement CRC 2004-06 relatif à l'évaluation et à la définition des actifs. Ces nouveaux règlements n'ont pas eu d'impact sur les comptes de la société.

EVOLUTION DES RESULTATS :

L'activité de la société MonFinancier SA s'est traduite par :

- un chiffre d'affaires net pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017 qui s'est élevé à 799.816 euros contre 634.681 euros pour l'exercice 2016.
- les charges d'exploitation ont été de 518.585 euros pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017 contre 558.218 euros pour l'exercice 2016.
- le résultat d'exploitation s'est élevé à 304.606 euros pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017 contre un résultat de 76.563 euros pour l'exercice 2016.
- Quant au résultat net comptable il présente un bénéfice de 296.463 euro pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017 contre un bénéfice de 83.692 euros pour l'exercice 2016.

SITUATION

En 2017, le travail de développement de l'audience de 2016 porte ses fruits comme prévu. La société n'a pas d'activité en matière de recherche et développement.

II - ACTIVITE DE LA FILIALE MONFINANCIER SAS :

Nous vous rappelons que la filiale SAS MonFinancier est détenue à 100% par la SA MonFinancier.
La SAS MonFinancier a son siège 18, rue de la Baudrairie – 35000 Rennes et est immatriculée au RCS de Rennes sous le numéro 494 162 233.

Chiffres d'affaires net	3.759.052
Subventions d'exploitation	
Autres produits	2162
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	3.761.213
Autres achats et charges externes	1.266.406
Impôts, taxes et versements assimilés	98.033
Rémunération du personnel	934.363
Charges sociales	361.082
Amortissements et provisions	76.706
Autres charges	809
RESULTAT D'EXPLOITATION	1.023.814
Produits financiers	5.152
Charges financières	26.163
RESULTAT FINANCIER	-21.012
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	1.002.802
Produits exceptionnels	
Charges exceptionnelles	-166.094
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-166.094
Impôts sur les bénéfices	269.206
RESULTAT NET COMPTABLE	567.502

EVOLUTION DES RESULTATS :

L'activité de la société MonFinancier SAS s'est traduite par :

- un chiffre d'affaires pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017 qui s'est élevé à 3.761.213 euros contre 2.598.817 euros pour l'exercice 2016.
- les charges d'exploitation ont été de 1.470.994 euros pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017 contre 1.203.894 euros pour l'exercice 2016.
- le résultat d'exploitation s'est élevé à 1.023.814 euros pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017 contre un résultat de 398.027 euros pour l'exercice 2016.
- Quant au résultat net comptable il présente un bénéfice de 567.502 pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017 contre un bénéfice de 166.716 euros pour l'exercice 2016.

SITUATION

Le CA et le RE sont en très forte progression.

La société n'a pas d'activité en matière de recherche et développement.

RAPPORT D'ACTIVITE DU GROUPE MONFINANCIER

Nous avons choisi de soumettre à votre approbation les comptes consolidés du Groupe MonFinancier clos le 31.12.2017.

Chiffre d'affaires net	3.895.801
Autres produits	2.537
TOTAL DES PRODUITS	3.898.338
Achats consommés	-77.082
Autres achats et charges externes	-660.030
Impôts, taxes et versements assimilés	-116.438
Charges de personnel	-1.672.304
Dotations aux amortissements	-100.096
TOTAL DES CHARGES	-2.625.950
RESULTAT D'EXPLOITATION	1.272.388
Produits financiers	59.842
Charges financières	-27.531
RESULTAT FINANCIER	32.310
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	1.304.698
Produits exceptionnels	
Charges exceptionnelles	-166.249
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-166.249
Impôts sur les bénéfices	-330.601
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	807.849

EVOLUTION DES RESULTATS :

L'activité du groupe MonFinancier s'est traduite par :

- un chiffre d'affaires pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017 qui s'est élevé à 3.895.801 euros contre 2.598.818 euros pour l'exercice 2016.
- les produits d'exploitation ont été de 3.898.338 euros pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017 contre 2.605.201 euros pour l'exercice 2016.
- les charges d'exploitation ont été de -2.625.950 euros pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017 contre - 2.132.070 euros pour l'exercice 2016.
- le résultat d'exploitation s'est élevé à 1.272.388 euros pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017 contre un résultat de 473.131 euros pour l'exercice 2016.
- Quant au résultat net de l'ensemble consolidé il présente un bénéfice de 807.849 euros pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017 contre un bénéfice de 249.436 euros pour l'exercice 2016.

SITUATION DU GROUPE

En 2017, le groupe a réalisé au-delà des attentes ces ambitieux objectifs un EBE consolidé de 1.3M€. Pour mémoire l'objectif était de réaliser un EBE de 1M€.

La vision Omnicanal du groupe est désormais en dynamique notamment autour :

- D'une audience communautaire fédérée autour d'un ADN identifié
- D'une gamme toujours plus compétitive avec l'apport de la MF Financement sur la partie immobilière
- D'un service client performant supporté par les 3 agences désormais en pleine action

EVOLUTION PREVISIBLE

En 2018, nous devons consolider ces formidables résultats en surveillant la dynamique de l'audience et en insérant de la technologie dans le pilotage de la gamme d'épargne.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS POSTERIEUREMENT A LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice modifiant significativement la situation financière et le patrimoine de l'entreprise n'est à signaler.

INFORMATIONS SPECIFIQUES COMMUNIQUEES A L'ASSEMBLEE GENERALE

PRESENTATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT

I - AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposerons d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2017 qui s'élève à 296 463 euros augmenté du report à nouveau qui s'élève à 83.692 euros comme suit :

- en dividende aux actions (hors actions auto-détenues) pour 380 155 euros

Le dividende global brut revenant à chaque action serait donc de 0,03041 euro.

Il est rappelé que le montant des dividendes mentionnés tient compte de toutes les actions existantes. Lors de la mise en paiement, les dividendes sur actions propres seront affectés au compte « report à nouveau ».

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est assujéti à l'imposition forfaitaire unique au taux global de 30%, sauf si elles optent à l'imposition de ces revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce dernier cas, l'intégralité du montant ainsi distribué sera éligible à la réfaction de 40 % résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts.

Le détachement du coupon devrait intervenir le 25 juin 2018.

Le paiement des dividendes devrait intervenir le 27 juin 2018.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé que la société a distribué les dividendes suivants au cours des trois derniers exercices.

EXERCICE	DIVIDENDE DISTRIBUE	DIVIDENDE ELIGIBLE A L'ABATTEMENT	DIVIDENDE NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT
2014	NEANT	NEANT	NEANT
2015	10.854	10.854	NEANT
2016	NEANT	NEANT	NEANT

Il est proposé de procéder à un remboursement de la prime d'émission pour un montant de 219 845 euros. Ce remboursement représenterait un montant de 0,01759 euro par action.

Bénéficiaient de ce remboursement les actions détenues le 19 juin 2018 après la clôture de bourse. Le règlement serait effectué dans les jours qui suivent.

II – TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des indications / périodes	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
Capital en fin d'exercice					
Capital social	506.272	506.272	582.224	582.224	534.663
Nombre d'actions ordinaires existantes	11 836 058	11.836.058	13.611.767	12.500.000	12.500.000
Nombre des actions à					

dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
Par conversion d'obligations					
Par exercice de droit de souscription					
<u>Opérations et résultats de l'exercice</u>					
Chiffre d'affaires hors taxes	330.301	521.309	654.654	634.681	799.816
Résultats avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	91.424	240.239	134.693	96.690	299 098
Impôts sur les bénéfices					61 395
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provision	66.752	203.415	173.956	83.692	296 463
<u>Résultat distribué</u> <u>Résultats par action :</u>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,008	0,0208	0,0099	0,006	0,019
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,006	0,0172	0,0128	0,0067	0.0237
Dividende attribué à chaque action					
<u>Personnel :</u>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	4	4	4	4	4
Montant de la masse salariale de l'exercice	129.136	129.659	145.277	168.245	162.188
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (montant des charges sociales)	57.885	55.599	66.884	72.033	68.800

Enfin, conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts nous vous demanderons également, lors de l'Assemblée, de constater

- * qu'aucune charge ni aucune dépense somptuaire visée à l'article 39-4 du C.G.I. n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2016.
- * qu'aucun amortissement excédentaire visé à l'article 39-4 du C.G.I. et autre amortissement non déductible n'a été enregistré au cours de l'exercice 2016.

III – FILIALES ET PRISES DE PARTICIPATION SUR L'EXERCICE

Nous vous rappelons que notre société détient à la clôture de l'exercice la participation suivante :

- 100 % de la Société « MON FINANCIER », SAS au capital de 10.000,00 €, sise à RENNES 35000 18, rue de la Baudrerie, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro B 494.162.233. Au cours du dernier exercice clos le 31.12.17, la société a réalisé un chiffre d'affaires HT de 3.759.052 € et dégagé un résultat bénéficiaire de 567.502 €.
Pour mémoire, cette filiale exerce une activité de Conseil en gestion de patrimoine.
- 100 % de la Société « MF FINANCEMENT », SARL au capital de 50.000 €, sise à PARIS 75008 - 28, avenue Marceau, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 824 272 702. Au cours du dernier exercice clos le 31.12.17, la société a réalisé un chiffre d'affaires HT de 136.750 € et dégagé un résultat déficitaire de 56.117 €.
Pour mémoire, cette filiale exerce une activité de Courtage en crédit.

IV – REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de Commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote au nominatif :

Nom de l'actionnaire	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote
HOLDCO SAS	4.734.709	37,87%
Monsieur Marc FIORENTINO	1.593.214	12,74%
NEXTVISION	1.000.000	8%

Aucune action n'est détenue par un salarié.

A la clôture de l'exercice précédent, la Société « MONFINANCIER » détenait 23.081 actions d'auto-contrôle.

V – SITUATION D'ENDETTEMENT :

Il est porté à la connaissance des actionnaires les informations nécessaires à l'appréciation de l'endettement de la société :

Dettes financières :

	Total au 31/12/16	Total au 31/12/17
Emprunts, dettes auprès des établissements de crédits	150.961	111.323
Comptes bancaires créditeurs	0	
Emprunts et dettes financières diverses	0	
TOTAL DETTES FINANCIERES	150.961	111.323

Aucun engagement de caution ni aucune sûreté n'ont été consentis à des tiers.

Le ratio d'endettement que nous sommes en mesure de communiquer est le suivant :

- endettement / capitaux propres : 6.15%

VI – INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT :

TABLEAU DELAIS DE PAIEMENT

	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	total (1 jour et plus)
I - Article D. 441L-1 ° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	1					2
Montant total des factures concernées	240	25	240			265
Pourcentage du montant total des achats h. t. de l'exercice	0.09 %	0.01 %	0.09 %	%	%	0.10 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées:			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		○ Délais contractuels :	
Montant total des factures exclues					○ Délais légaux : 60	
II - Article D. 441L-2 ° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						2
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du chiffre d'affaires h. t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées:			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		○ Délais contractuels :	
Montant total des factures exclues					○ Délais légaux : 60	
III - Article D. 441.-II : Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						2
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du montant total des achats h. t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées:			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		○ Délais contractuels :	
Montant total des factures exclues					○ Délais légaux : 60	
IV - Article D. 441.-II : Factures émises avant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						2
Montant total des factures concernées			33 600		33 600	67 200
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice	%	%	4.20 %	%	4.20 %	8.40 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées:			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		○ Délais contractuels :	
Montant total des factures exclues					○ Délais légaux : 60	

VII - CAPITAL SOCIAL

Nous avons par un conseil d'administration en date du 3 octobre 2016 réduit le capital social en vertu de la délégation consentie par l'assemblée générale mixte du 16 juin 2016.

Nous avons procédé à l'achat d'actions de la société et à la réduction du capital par l'annulation des actions achetées, nous avons ainsi annulé 1.111.767 actions auto-détenues par la société MonFinancier SA et le nombre de titres est passé à de 13.611.767 actions à 12.500.000 actions.

Le capital s'est trouvé ainsi porté à 534.662,50 euros.

Lors de l'assemblée générale de l'exercice clos le 31.12.2016 une erreur matérielle ayant eu lieu, cette réduction n'a pas été prise en compte et le capital était resté inchangé à 582.224,88 euros.

Cette erreur a été rectifiée.

VIII - PERSPECTIVES D'AVENIR

L'équipe dirigeante cherchera à :

- Continuer à développer notre audience et notre notoriété
- Améliorer la technologie de la gamme d'épargne
- Consolider la bonne santé comptable de la société

Si vous approuvez les comptes tels qu'ils vous sont présentés, vous voudrez bien alors donner à vos administrateurs quitus de leur gestion et à votre commissaire aux comptes quitus de sa mission pour l'exercice considéré.

Nous restons à votre entière disposition pour répondre aux questions que vous voudrez bien nous poser préalablement au vote des résolutions qui seront soumises à vos suffrages.

Le conseil vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

A - LISTE DES MANDATS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX AU COURS DE L'EXERCICE 2017:

- **Monsieur Gérard MACHET de la MARTINIÈRE (Administrateur) :**
Monsieur Gérard de la Martinière n'a perçu aucune rémunération sur l'exercice 2017.
- **Monsieur Pascal CHEVALIER (Administrateur)**
Administrateur de la Société « NEXTEDIA»,
Administrateur de la Société « ONE EXPERIENCE»
Monsieur Pascal CHEVALIER n'a perçu aucune rémunération sur l'exercice 2017.
- **Monsieur Yannick HAMON (Président du Conseil d'administration) :**
Président de la Société « MONFINANCIER SAS »
Président de la société « HOLDCO SAS»
Gérant de la Société « YANNICK HAMON FINANCE »
Président de la société « MF Financement »

Monsieur Yannick HAMON a perçu une rémunération brute de 30.000 euros sur l'exercice 2017.

B – CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous rappelons qu'au cours de l'exercice écoulé, il a été conclu et/ou poursuivi les conventions suivantes :

1. conventions règlementées au sens de l'article L. 225-38 du Code de Commerce conclues au cours de l'exercice :
NEANT
2. conventions règlementées au sens de l'article L. 225-38 du Code de Commerce conclues précédemment et poursuivies sur l'exercice :
NEANT
3. conventions courantes conclues à des conditions normales sur l'exercice :
NEANT

C – ETAT DES DELEGATIONS AUX FINS D'AUGMENTATION DU CAPITAL

Le Conseil rappelle les délégations aux fins d'augmentation du capital consenties par l'Assemblée Générale du 19 juin 2018 et les délégations non échues:

DATE	NATURE ET DUREE	EXPIRATION	UTILISATION DE LA DELEGATION
	EX. CLOS LE 31.12.2014		
AGM du 25 juin 2015 10eme résolution	Autorisation d'attribuer des actions gratuite aux salariés et aux mandataires sociaux et autorisation d'augmenter le capital social d'un montant maximum de 10% le jour de la décision d'attribution. Durée : 38 mois	24 aout 2018	
	EX. CLOS LE 31.12.2015		
AGM du 19 juin 2016 14ème r	Augmentation du capital à concurrence de 3.000.000 euros en nominal par l'émission d'actions avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires. Durée 26 mois	26 mois 18 Aout 2018	
AGM du 19	Augmentation du capital à concurrence de 3.000.000	26 mois	

juin 2016 15ème r	euros en nominal par l'émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires sans indication du bénéficiaire. Durée 26 mois	18 Aout 2018	
AGM du 19 juin 2016 16ème r	Augmentation du nombre de titres ou valeurs mobilières à émettre en cas d'émission de titres avec ou sans droit préférentiel de souscription au même prix que celui pour l'émission initiale. Durée 26 mois	26 mois 18 Aout 2018	
AGM du 19 juin 2016 17ème r	Augmenter le capital en une ou plusieurs fois à concurrence de 4.000.000 euros par incorporation successive ou simultanée de primes d'émission ou d'apport, de réserves ou de bénéfices ou autres. Durée 26 mois	26 mois 18 Aout 2018	
EX. CLOS LE 31.12.2016			
AGM du 29 juin 2017 9ème r	Rachat par la société de ses propres actions Durée 18 mois	18 mois 28 dec 2019	
AGM du 29 juin 2017 10ème r	Réduire le capital par annulation d'actions Durée 18 mois	18 mois 28 dec 2019	
AGM du 29 juin 2017 11ème r	Augmentation du capital à concurrence de 3.000.000 euros en nominal par l'émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des abonnés et actionnaires	18 mois 28 dec 2019	
AGM du 29 juin 2017 12ème r	Augmentation du capital à concurrence de 3.000.000 euros en nominal par l'émission d'actions avec par l'émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de la catégorie de bénéficiaires suivante : associés de toute filiale existante ou à venir	18 mois 28 Dec 2019	
AGM du 29 juin 2017 13ème r	Augmentation de capital réservée aux salariés adhérant au plan d'épargne entreprise d'un montant maximum de 3% du capital social	26 mois 28 Aout 2019	
AGM du 29 juin 2017 14ème r	Autorisation au Conseil d'Administration afin de procéder à une augmentation de capital par offre au public à concurrence de 3.000.000 euros par l'émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires sans indication du bénéficiaire	26 mois 28 Aout 2019	
AGM du 29 juin 2017 15ème	Autorisation d'attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre aux salariés et mandataires sociaux. Durée 38 mois	38 mois 28 Aout 2020	
EX. CLOS LE 31.12.2017			
AGM du 19 juin 2018 8ème r.	Rachat par la société de ses propres actions	18 mois 18 décembre 2019	
AGM du 19 juin 2018 9ème r.	Autorisation au CA de réduire le capital par annulation d'actions	18 mois 18 décembre 2019	
AGM du 19 juin 2018 10ème r.	Autorisation à procéder à une augmentation de capital à concurrence de 3.000.000 euros en nominal par l'émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de la catégorie de bénéficiaires suivante : abonnés et actionnaires.	18 mois 18 décembre 2019	
AGM du 19 juin 2018 11ème r.	Autorisation à procéder à une augmentation de capital à concurrence de 3.000.000 euros en nominal par l'émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de la catégorie de bénéficiaires suivante : associés de	18 mois 18 décembre 2019	

	toute filiale existante ou à venir		
AGM du 19 juin 2018 12ème r.	Autorisation à procéder à une augmentation de capital à concurrence de 3.000.000 euros par l'émission d'actions avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires.	26 mois 18 aout 2020	
AGM du 19 juin 2018 13ème r.	Délégation pour décider d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'émission de titre avec ou sans droit préférentiel de souscription.	26 mois 18 aout 2020	
AGM du 19 juin 2018 14ème r.	Autorisation à procéder à une augmentation de capital à concurrence de 3.000.000 par incorporation successive ou simultanée de primes d'émission ou d'apport, de réserves ou de bénéfices en une ou plusieurs fois dans les proportions et aux époques qu'il appréciera.	26 mois 18 aout 2020	

Le Conseil d'Administration